



J. Louis DUCRUET,  
le chef d'orchestre  
d'une bonne organi-  
sation de la soirée !

#### LE TABLEAU DE CHASSE SANGLIER ET LES DÉGÂTS

Patrick GAULARD (FDC 01)  
et JJ PASQUIER (FDC 74)

Le tableau de chasse a progressé sans discontinuer dans les années 80 et 90 pour atteindre son apogée avec plus de 1800 sangliers tués en 2000. Cinq ans plus tard, le tableau dépasse à peine le millier de sangliers tués.

#### Côté Ain du Rhône :

- 280 sangliers sur le canton de Collonges en 2005 soit un coût du sanglier tué de 159 €.
- 464 sangliers tués sur l'ensemble du pays de Gex en 2005 soit un coût du sanglier tué de 110 €.

#### Côté Haute-Savoie du Rhône :

- 134 sangliers tués sur l'UG N°14 Vuache-Genevois (107 au 1er novembre 2006) soit un coût du sanglier tué de 95 €.
- 471 sangliers tués sur les UG du pourtour de Genève en 2005.

Les indemnités de dégâts s'élèvent 44.740 € sur le canton de Collonges et à 21.800 € sur l'UG Vuache-Genevois en 2005.



Photo : Bernard BELLON ©

## OU EN EST-ON DE L'ÉTUDE SANGLIER ? OU LE BILAN DE LA SOIRÉE D'INFORMATION

À u début des années 2000, les gestionnaires de la grande faune (du canton de Vaud, de Genève et des départements de l'Ain et la Haute-Savoie), sont confrontés à une hausse préoccupante du montant des indemnités de dégâts de sangliers sur le bassin genevois. Périodiquement, pour échanger des informations indispensables à la compréhension du phénomène, les Fédérations de chasseurs des deux départements français et les services chargés de la faune des deux États suisses se réunissent dans ce qui est déjà un embryon de l'actuel *groupe transfrontalier pour la gestion de la grande faune du bassin genevois*. Un programme de recherche est rédigé par le service de protection de la nature de Genève en 2002 et validé par le groupe transfrontalier. Les premières captures à des fins de marquage des sangliers débutent en Suisse. En 2003, une convention partenariale est signée entre les partenaires territoriaux qui s'adjoignent les services d'un bureau d'études ECOTEC mandaté par la confédération suisse sur ces questions de grande faune (programme Wildman) et du CNERA Cervidés-Sanglier de l'ONCFS pour la France. Les premières captures sont expérimentées dans la réserve de l'Étourneil.

Le 15 novembre 2006 au centre Écla de Vulbens, une soirée d'information, destinée aux chasseurs du bassin de l'Étourneil, visait à présenter le bilan de cette étude. Une synthèse des différentes interventions vous livrent ici les premiers secrets de ces sangliers franco-suisse !

#### LES CAPTURES ET MARQUAGES DES SANGLIERS

Mathieu COMTE (Responsable des captures et du suivi)

Deux professionnels l'ont précédé dans ses fonctions, Sébastien DE DANIELI en 2003 et Julien VASSE pour 2004 et 2005. Toutes les captures sont réalisées grâce à la participation assidue de chasseurs bénévoles locaux qui forment le gros de l'effectif des équipes de capture.

Toutes les captures ont été réalisées avec l'aide de cage-pièges et de corral dans lesquels on dépose du maïs afin d'attirer les sangliers et qui se referment rapidement avec une porte guillotine quand les sangliers sont à l'intérieur.

Cet automne, des captures ont été réalisées avec des filets tombants, pour pallier à une inefficacité temporaire des cages.



Photo : Mathieu COMTE ©

Les pièges ont été tendus dans la réserve de l'Étourneil, sur les massifs du Jura et du Vuache, avec aussi deux cages plus éloignées, l'une à Vesancy et l'autre à Savigny.

Au total, depuis 2003, **261 sangliers** ont été capturés pour **62 émetteurs posés**. Ce sont essentiellement des colliers émetteur VHF qui ont été utilisés.

Des dizaines de stagiaires se sont succédés pour assurer le suivi des animaux. Ils sont remerciés pour leur dévouement. Deux types de suivis ont été réalisés : des pointages quotidiens de jour pour connaître les zones de bauges et des pointages de nuit (1 animal suivi pendant toute une nuit avec des localisations tous les 1/2 heure).

Plus de 20 000 localisations ont été obtenues au total sur le bassin durant la période qui permettent de connaître l'utilisation de l'espace par les sangliers, traduits notamment en Domaines vitaux.



SUIVI DES ACTIONS DE CHASSE AVEC CHIENS  
JJ PASQUIER (FDC 74)

Connaître le sanglier passe par une description de la chasse. C'est ainsi que pour cette saison de chasse, une étude spécifique de la chasse au sanglier sur le bassin a été lancée.

*Trois approches ont été expérimentées :*

- Suivi « fictif » de sangliers munis d'émetteur menés par des chiens équipés eux aussi de colliers GPS GEOPOINTER des jours de non chasse.
- Suivi réel d'actions de chasse, avec des colliers GPS GEOPOINTER mis à disposition d'équipe de chasse.
- Analyse de carnets de battues renseignées pour toutes les battues sur les pourtours de l'Etournel.

Les premiers résultats butent sur une succession de malchances (perte de colliers, faible réussite des captures...) et de problèmes techniques, mais devraient permettre de mieux comprendre le dérangement lié à la chasse. Les partenaires de l'étude remercient la société Géopointer qui a gracieusement mis à disposition ce matériel onéreux et de qualité.

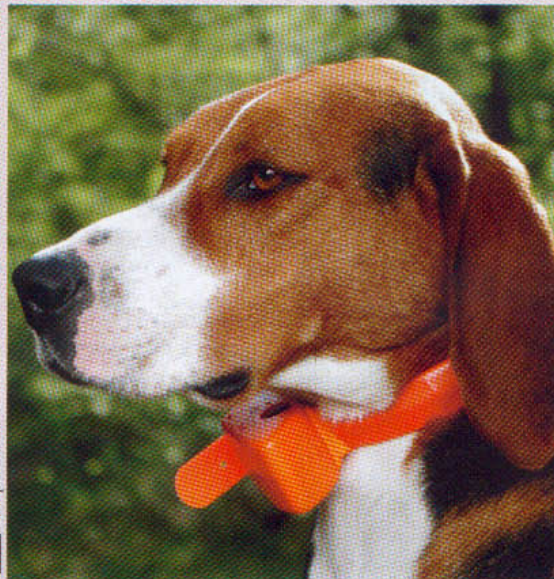


Photo : Géopointer ©

L'UTILISATION DE COLLIERS GPS  
É. BAUBET (ONCFS)

Eric BAUBET est l'ingénieur à l'ONCFS en charge du sanglier. Il explique l'intérêt et détaille l'utilisation des colliers GPS pour le sanglier. Il présente ensuite la mise en évidence sur le site d'étude d'Arc en Barois d'informations très pointues comme, l'utilisation de passages à gibier, l'évitement de parcelles agricoles clôturées. Il décrit aussi un exemple de déplacement paisible de sanglier sur plusieurs jours, ce qui ne peut être mis en évidence avec un collier VHF.



Photo : Mathieu COMTE ©



Photo : Mathieu COMTE ©



Photo : Sébastien de Dantelli ©

LES DÉPLACEMENTS DU SANGLIER  
V. TOLON, (UNIVERSITÉ DE SAVOIE ET DE LYON I)

Vincent réalise sa thèse sur les déplacements de sangliers sur le bassin de l'Etournel. Son travail n'en est qu'à ses débuts et s'achèvera par un mémoire en 2008. Il présente cependant quelques premiers traitements de données et des pistes qui semblent se dessiner en l'état.

L'analyse des quelques informations recueillies avec les GPS sont fort instructives, car elles permettent de disposer d'une quantité importante de localisations. Les GPS fonctionnent bien sur le site. Ainsi, l'analyse d'un sanglier suivi pendant plusieurs jours de suite met en évidence une répétition des trajets effectués (trajectoires) sur un court laps de temps de 4 jours. Enfin, il présente une analyse des localisations de colliers VHF par rapport à l'effet de concentration des sangliers dans les réserves de chasse. Il semble que cet « effet réserve » ne fonctionne que sur la proche périphérie, pas au delà d'un seuil qui se situerait entre 1 et 2 km.

L'EFFET DE LA CANICULE 2003  
C. FISCHER (Canton de Genève)

Claude FISCHER a choisi de traiter pour les chasseurs un angle original des résultats, à savoir l'effet de la canicule de 2003 sur les sangliers. La période d'activité nocturne du sanglier s'est réduite lors de l'été 2003, de 20H00 à 3H00, alors qu'elle s'étend habituellement sur le site de 19H00 à 6H00. Par contre, les naissances n'ont pas varié quantitativement, ni la taille des domaines vitaux.

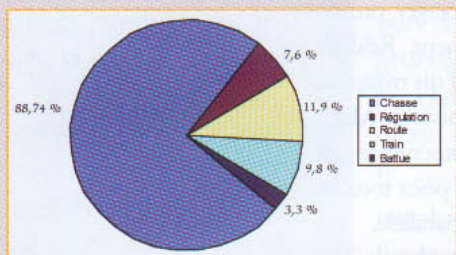


Photo : Bernard BELLON ©

BOUCLES AURICULAIRES TROUVÉES À LA CHASSE  
M. COMTE et JJ PASQUIER

La localisation des 118 sangliers tués et équipés de boucles auriculaires a été traitée, pour l'essentiel à la chasse.

50% des sangliers sont morts à moins de 2 kms de leur lieu de capture. En moyenne, la distance qui sépare ces deux points est de 6,8 kms. 80% de ces sangliers équipés de boucles sont morts à moins de 7km. Mathieu signale un trajet record de 139 km (à vol d'oiseau) pour un animal retrouvé à Fribourg (CH), mais aussi de 62 km à Poligny (39) et 50 km à Lescheraines (73). Si vous tuez un sanglier équipé de boucles, ce n'est donc pas une coquetterie de ce dernier, même s'il s'agit d'une laie ! Merci de téléphoner à la fédération.



INTERVENTION DE LAURENT TORNIER  
(CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE LA HAUTE-SAVOIE)

La chambre d'agriculture 74 est porteuse de la procédure INTERREG, qui a permis de bénéficier d'un apport de 100.000 € de l'Union Européenne, côté français, pour ce dossier franco-suisse. La chambre d'agriculture a porté ce projet pour participer à cette recherche, qui tente de préserver les populations à un niveau compatible avec l'activité agricole. Ces fonds vont servir à la communication des résultats de l'étude auprès des agriculteurs mais aussi à la formation des professionnels de terrain.



Photo : Photothèque FNC ©

LA VIE DE

VOTRE

FÉDÉRATION



SANGLIER

En Haute-Savoie, l'arrêté Préfectoral autorise 3 jours de chasse au sanglier par semaine.

Cette règle ne comprend pas les jours fériés. Ainsi la chasse aux sangliers sera ouverte :  
le lundi 25 décembre  
et le lundi 1<sup>er</sup> janvier.



Plusieurs questions ont été posées par les 300 chasseurs présents pendant un débat de plus d'une demi-heure.

De nouvelles rencontres de ce type seront organisées : deux par an, dans le cadre du volet communication du dossier INTERREG.